Avant de signer dans un réseau, vérifiez la liste ligne par ligne.

Cochez ce que le réseau comprend vraiment dans son pack, sans condition. Ce qui reste décoché finira sur une facture, au moment précis où vous en aurez besoin. La colonne de droite est la réponse de LMD Immobilier.

LA QUESTION À POSER	CHEZ LMD
☐ La diffusion sur les portails : combien de portails, et avec quelles remontées ?	**Comprise, en illimité**
☐ Le logiciel de transaction : compris, ou facturé à part ?	**Compris**
☐ L'outil d'estimation : compris ?	**Compris**
☐ La vérification Tracfin de chaque acquéreur : facturée à l'acte ?	**Comprise, sans facturation à l'acte**
☐ Votre site personnel, et son hébergement	**Compris**
☐ Vos heures de formation loi Alur	**Comprises**
☐ Les retouches photo	**Comprises**
☐ La visite virtuelle	**Comprise**
☐ L'assistance juridique quand un dossier coince	**Comprise**
☐ La signature électronique des mandats et des compromis	**Comprise, en illimité**
☐ La base acquéreurs et le rapprochement automatique avec vos biens	**Compris**
☐ Un CRM pour suivre vos contacts, programmer vos relances et envoyer vos newsletters	**Compris**

Une ligne n'entre dans cette liste que si la réponse de LMD est « compris », sans condition et dans les deux offres. Vous exercez en indépendant : il n'y a pas de revenu garanti.